

**DEUXIEME ASSEMBLEE PLENIERE ORDINAIRE DE LA
CONFERENCE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
DE L'AFRIQUE CENTRALE (COPTAC)
YAOUNDE, HILTON HOTEL : 07 JUILLET 2006**

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
BELLO BOUBA MAIGARI,
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS A L'OUVERTURE DE LA
DEUXIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE
EXTRAORDINAIRE DE LA COPTAC**

- **Excellences, Messieurs les Ministres,**
- **Messieurs les Chefs de Délégations,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions Diplomatiques,**
- **Monsieur le Gouverneur de la Province du Centre,**
- **Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé,**
- **Honorables Délégués,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Le peuple et le Gouvernement Camerounais se réjouissent de l'honneur que vous avez fait à notre pays d'accepter l'invitation qui vous a été adressée à participer personnellement à la deuxième session de l'Assemblée Plénière Ordinaire de la Conférence des Postes et Télécommunications de l'Afrique Centrale qui se tient ce jour à Yaoundé.

Je voudrais à cet égard vous souhaiter, au nom de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et aussi en particulier au nom du Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, une chaleureuse et fraternelle bienvenue à Yaoundé.

Je remercie sincèrement le Représentant de l'Union Postale Universelle (UPU), de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), la Coordinatrice du Système des Nations Unies, Représentante Résidente du Programme des

Nations Unies pour le Développement (PNUD), et le Représentant de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) qui ont bien voulu se joindre à nos assises pour nous apporter une fois de plus leur assistance traditionnelle.

Excellence, Messieurs les Ministres,

Messieurs les Chefs de Délégations,

Votre réponse positive à l'invitation de l'Etat gérant de la COPTAC, le Cameroun, témoigne de l'importance accrue que vous accordez au processus de l'intégration enclenché dans notre sous-région d'Afrique Centrale dans le secteur des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication :

En effet, depuis la première session de l'Assemblée Plénière Ordinaire tenue ici à Yaoundé le 15 Juin 2004, la volonté politique des Etats et des Gouvernements s'est traduite par une multitude de rencontres au niveau le plus élevé des responsables du secteur dont nous avons la charge. Je citerais notamment :

- la concertation des Chefs de Délégations de nos Etats-membres à WASHINGTON le 1^{er}/02/2006 en marge de l'Assemblée des Parties à l'Organisation Internationale des Télécommunications par Satellite (ITSO) ;

- l'Assemblée Plénière Extraordinaire de la COPTAC tenue à Yaoundé en Mars 2006 et préparatoire à la Conférence Mondiale des Télécommunications de DOHA au Qatar ;
- la rencontre des Ministres et Chefs de délégations de la COPTAC en marge des travaux de ladite Conférence ;
- et enfin, la présente Session Ordinaire de notre forum.

Si l'environnement mutant et mondialement intégrateur du secteur des Postes et Télécommunications justifie et explique cette concertation assidue, il convient de saluer à sa juste valeur l'engagement ainsi manifesté par les Etats-membres de la COPTAC à réunir toutes les conditions objectives de la construction d'un réseau intégré des Postes, Télécommunications et des TIC, si utile aux populations de la sous-région de l'Afrique Centrale.

Notre présente session de l'Assemblée Plénière ordinaire se tient donc à un moment où l'ensemble des Etats-membres ont entrepris des grandes réformes tant structurelles, industrielles que légales dans le secteur des Postes et Télécommunications.

A mi-chemin du processus ainsi enclenché, le bilan, bien que prometteur exige des sacrifices additionnels que, sans

doute, les Experts ici réunis ont identifiés et soumis à l'examen des plénipotentiaires que nous sommes.

Par rapport au programme d'action 2004-2006, la mise en œuvre des objectifs qui étaient fixés a été plus satisfaisante au plan national de chaque Etat-membre et mitigée sur le plan sous-régional.

De même, les questions administratives liées à la liquidation de la CAPTAC n'ont pas connu des solutions définitives. Le paiement des dettes salariales envers le personnel accuse des arriérés dus à un recouvrement laborieux des contributions financières des Etats-membres.

Au-delà de ce constat, la deuxième Assemblée Plénière Ordinaire de notre Conférence doit constituer ou marquer un tournant décisif qui fonde la perspective d'une Afrique Centrale connectée, où les activités de la Poste, des Télécommunications et TIC, mises à la disposition des populations, participent à l'édification d'une société sous-régionale de l'information et contribuent fondamentalement au développement socio-économique de nos pays respectifs.

**Excellences, Messieurs les Ministres ;
Mesdames, Messieurs,**

La construction de cette nouvelle société sous-régionale de l'information ne saurait se réaliser de manière isolée. L'Afrique centrale, si elle voudrait s'insérer dans la société mondiale de l'information et de la connaissance partagée, doit évoluer de manière collective et solidaire. Elle a le devoir de s'insérer légitimement dans la société mondiale de l'information et de la connaissance partagée que certaines régions de notre globe ont déjà expérimentée.

A cette fin, et dans la perspective de la tenue imminente à TRIPOLI en République Arabe Lybienne de la 2^{ème} Conférence des Ministres de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT), la présente Assemblée Plénière Ordinaire de la COPTAC nous donne l'occasion d'harmoniser nos positions et de consolider notre stratégie sous-régionale au niveau continental.

Par ailleurs, cette solidarité devra prendre en compte les intérêts de notre sous-région qu'ensemble les Etats-membres de la COPTAC iront préserver à la Conférence des Plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications qui se tiendra à ANTALYA en Turquie, en Novembre 2006.

C'est ici le lieu de lancer un appel aux bonnes volontés des bailleurs de fonds, des institutions internationales du secteur des Postes et Télécommunications, des pays de

l'hémisphère Nord et aux grands équipements, non seulement pour qu'ils prennent connaissance du plan d'action 2006-2010 de la COPTAC que le plan stratégique de la CMDT 2006 de DOHA a intégré, mais aussi qu'ils apportent un soutien matériel, financier et technique à la réalisation du porte-feuille des projets inhérents à ce programme et disponible aux présentes assises.

En vous réitérant tous mes souhaits d'un bon séjour en terre camerounaise, je vous conseillerais de vous rapprocher de vos Experts qui eux, séjournent à YAOUNDE depuis près de trois jours pour qu'ils vous tiennent la main conformément à l'adage camerounaise selon lequel : « L'Etranger du matin est mieux placé pour accueillir l'Etranger du soir ».

Vive la Coopération sous-régionale !
Vive la Conférence des Postes et Télécommunications
de l'Afrique Centrale !
Je vous remercie./-